

# MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 octobre 2024

## 13. Réponse à l'interpellation PVN/PSN (S. Mamie/H. Wingo) « Installation de toilettes à l'est de St-Joux » (C. Ferrier)

---

### Introduction

Le parti les Vert-e-s et le parti Socialiste reviennent sur la réponse du Conseil municipal concernant l'installation de toilettes sèches à St-Joux.

Dans sa réponse à la motion déposée le 5 octobre 2022 par le parti les Vert-e-s, puis transformée en postulat le 7 décembre 2022, la Commune conclut entre autres qu'elle évaluera la possibilité de construire des WC fixes à l'Est du site de St-Joux, reliés au réseau des eaux usées.

Les partis demandent pour quand cette installation fixe est planifiée. Ils aimeraient savoir également si le projet pouvait prendre en compte la teneur du postulat initial, à savoir d'installer des toilettes sèches fixes.

### Explications

Le Conseil municipal a évalué la possibilité de construire des WC publics fixes à l'Est du site de St-Joux, mais ce n'est pas réalisable rapidement. En effet, le Plan de protection des rives « St-Joux – Larrus » (plan n° 3) affecte cet emplacement à la « Zone affectée à des besoins publics A (Destinée à la détente) » qui interdit toute construction. Il est donc pour le moment légalement impossible de construire sur cet emplacement.

Si l'on veut construire des WC publics à cet endroit, il faut au préalable modifier le Plan de protection des rives « St-Joux – Larrus » (n° 3). Le Conseil municipal s'attelle actuellement à la révision du Plan de protection des rives n° 2 et prendra en charge la modification du Plan de protection des rives n° 3 plus tard.

Le choix de la construction de WC secs ou conventionnels n'est, pour le moment, pas arrêté. Il devra être évalué lors du développement du projet.

Le rapport du Conseil municipal du 14 juin 2023 évaluait les différentes solutions de WC mobiles secs et leur prix. Pour répondre aux motionnaires, la Commune installera à l'essai des WC secs mobiles à St-Joux pour la saison d'été 2025, même si les coûts de leur installation et de leur entretien sont trois fois plus chers que des WC mobiles chimiques. Une évaluation de cette solution sera effectuée en fin de saison.

CONSEIL MUNICIPAL